

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE**

**MERCREDI
14 DÉCEMBRE
2016
2016-12-14**

Ajournement du Conseil municipal tenu le 5 décembre 2016 à 20 h à l'Hôtel de Ville sis au 180, rue Sainte-Louise.

Cette assemblée est ajournée pour être tenue le 14 décembre 2016 à 20h30.

Étaient présents: Messieurs Mario Tremblay, Pierre-Michel Gadoury, Bernard Chassé, Denis Jeanson, mesdames Isabelle Desrosiers et Annie Bélanger

Était absent :

Sous la présidence du Maire monsieur Normand Champagne

2016-443

Réouverture de l'assemblée ajournée

2016-444

Club Quad Mégaroues Joliette (N/D B-1774)

Suite à des pertes de droits de passage, monsieur François Poirier secrétaire du Club Quad Mégaroues Joliette nous demande de pouvoir circuler sur les chemins Saint-François à partir du chemin Grégorio sur une distance de 2,4 kilomètres et sur le chemin Sacré-Cœur, sur une distance de 0,5 kilomètre. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

ATTENDU QUE selon la loi du Ministère des Transports sur les véhicules hors routes, ceux-ci ne peuvent circuler sur les chemins publics sur une distance de plus de 1 kilomètre;

Il est proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la distance demandée de 2,4 kilomètres sur le rang Saint-François étant supérieure, la municipalité ne peut donner suite à cette demande;

QUE : la municipalité autorise la circulation sur le rang Sacré-Cœur sur une distance de 0,5 kilomètre tel que demandé;

Adopté unanimement.

2016-445 **Déneigement et sablage chemin Belle-Montagne** (N/D X-0348)

Monsieur Michel Généreux, responsable du déneigement et sablage du haut du chemin Belle-Montagne pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, désire céder ce contrat aux Entreprises Généreux, qui s'engage à respecter toutes les clauses du devis initial. Donner, s'il y a lieu, l'approbation à ce transfert de contrat.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité autorise monsieur Michel Généreux, responsable du déneigement et sablage du haut du chemin Belle-Montagne pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, à céder ce contrat aux Entreprises Généreux, qui s'engage à respecter toutes les clauses du devis initial;

Adopté unanimement.

2016-446 **Conseil d'établissement de l'école Bernèche** (N/D B-1478)

Considérant qu'une étroite collaboration entre l'école et la municipalité est très importante, Madame Johane Aumont, directrice de l'école Bernèche, nous invite à représenter les citoyens et à assister aux séances du conseil d'établissement de l'école. Donner suite, s'il y a lieu à cette demande et désigner, s'il y a lieu, un membre du Conseil.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : le Conseil municipal désigne madame Annie Bélanger à représenter et à assister aux séances du conseil d'établissement de l'école Bernèche;

Adopté unanimement.

2016-447 **Gilbert Alain/régime de retraite** (N/D B-0753)

Monsieur Alain Gilbert, employé municipal désire effectuer un départ progressif en vertu de l'article 27.02 de la convention collective en vigueur. À compter du 3 avril 2017, et pour une durée de 24 mois, monsieur Gilbert diminuerait ses heures de travail à 3 jours semaine. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QU' : une rencontre ait lieu en janvier 2017 avec monsieur Gilbert pour étudier la situation;

Adopté unanimement.

2016-448 **Programme PIIRL** (N/D B-0918)

Entériner, s'il y a lieu, la décision prise mandatant la firme EXP à déposer la demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau local de niveaux 1 et 2 selon les modalités établies au programme Réhabilitation du réseau routier local, volet Redressement des infrastructures routières locales.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la décision prise mandatant la firme EXP à déposer la demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau local de niveaux 1 et 2 selon les modalités établies au programme Réhabilitation du réseau routier local, volet Redressement des infrastructures routières locales soit et est acceptée;

Adopté unanimement.

2016-449 **Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Rapports**

Adoption des rapports des incendies et des pratiques qui ont été déposés par le Service des incendies. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : les rapports des incendies et des pratiques déposées par le Service des incendies soient et sont acceptés;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Adopté unanimement.

2016-450 **Liste des comptes à payer**

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de la liste des comptes à payer au montant de 112 885,99 \$ et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la liste des comptes à payer soit et est adoptée au montant de 112 885,99 \$;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Chèques	Fournisseurs	Montants
13215	Alarme P.M.C. inc	385.16
13216	Aluquip	410.84
13217	Archambault D. Nicole	31.20
13218	Autos et camions Danny Lévesque inc.	142.57
13219	Bélanger Sauvé	1456.23
13220	Bell Gaz ltée	187.96
13221	Boisvert & Chartrand	6898.50
13222	Boivin et Gauvin inc.	5130.18
13223	Bruneau Jean-François	90.00
13224	Certilab inc.	1338.62
13225	Chambre de commerce	1161.25
13226	Chaussures Husky ltée	3149.17
13227	Club FADOQ Les étoiles argentées	62.40
13228	L'Arsenal	19.83
13229	Commission scolaire des Samares	80.00
13230	Comtois, Landry et Ouellet inc.	30.68
13231	Donato Isabelle	10.27
13232	Entreprises Marcel Roberge	8266.71
13233	Environnement Rive-Nord inc.	40944.65
13234	Felix Sécurité inc.	10.35
13235	Gadoury Éric	150.00
13236	Garage Carl Gadoury	168.40
13237	Imprimerie Yado	204.65
13238	Inspecteur canin	120.72
13239	L'Entre-jeux inc.	4696.77
13240	Léonard Nicole	664.61
13241	Lépine & frères inc.	145.42
13242	Les entreprises C. Bédard inc.	1027.09
13243	IT Cloud solutions	113.07
13244	Les services EXP inc.	239.51
13245	Letellier Mylène	15.00
13246	L'Exhibit	37.08
13247	Location Mille-Items	434.61
13248	Logixia inc.	53.46
13249	Metro Boucher	197.37
13250	Morin Philippe	53.72
13251	MRC Matawinie	13.34
13252	Municipalité Sainte-Béatrix	3593.42
13253	Municipalité Saint-Charles-Borromée	14400.00
13254	Nordikeau inc.	2989.35
13255	Pitney Bowes	246.89
13256	Produits chimiques Sany inc.	580.53
13257	Provost Martin	30.00
13258	Librairie Renaud-Bray inc.	42.54
13260	Rivest et fils	2988.13
13261	Roberge Gabriel	70.31
13262	Signal services inc.	413.91
13263	SNQ Lanaudière inc.	269.62
13264	Stelem	3490.53
13265	Techno Diesel inc.	50.29
13266	Techno Feu inc.	36.05
13267	Fleetcor Canada Mastercard	220.50
13268	CST Canada co.	342.44
13269	Wolseley	54.23
13270	Xerox Canada ltée	233.19
13271	Yvon St-Georges inc.	907.23
Direct	Visa Desjardins	3785.44
	TOTAL:	112 885,99 \$

Adopté unanimement.

2016-451

Appropriation du surplus

Transférer, s'il y a lieu, au budget 2017 les appropriations des surplus accumulés comme suit : *Camion 10 roues* d'un montant de 6190 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Bibliothèque* d'un montant de 23 205 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Sainte-Louise* d'un montant de 37 675 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Lac-Lunette* d'un montant de 600 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Archambault et Lessard* d'un montant de 7 247 \$, d'un montant de 10 000 \$ du poste *Fonds Parc et Terrain de jeu* et finalement, d'un montant de 47 349 \$ du poste *Réserve modernisation du rôle*.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la municipalité transfère au budget 2017 les appropriations des surplus accumulés comme suit : *Camion 10 roues* d'un montant de 6190 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Bibliothèque* d'un montant de 23 205 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Sainte-Louise* d'un montant de 37 675 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Lac-Lunette* d'un montant de 600 \$, du solde disponible du *Règlement d'emprunt Archambault et Lessard* d'un montant de 7 247 \$, d'un montant de 10 000 \$ du poste *Fonds Parc et Terrain de jeu* et finalement, d'un montant de 47 349 \$ du poste *Réserve modernisation du rôle*;

Adopté unanimement.

2016-452

Office municipal d'habitation Saint-Jean-de-Matha (N/D B-0735)

Adopter, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité adopte les prévisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha;

Adopté unanimement.

2016-453 **Chambre de commerce** (N/D B-1095)

La Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Matha nous avise qu'elle désire mettre fin à son bail pour le local situé au 185, rue Laurent et demande d'être libérée de tout engagement dès la fin des 3 mois requis, soit à partir du 1^{er} mars 2017. Accuser, s'il y a lieu, réception de cette résiliation de bail.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : la municipalité accuse réception de l'avis reçu de la Chambre de commerce mettant fin à son bail pour le local situé au 185, rue Laurent, soit à partir du 1^{er} mars 2017;

Adopté unanimement.

2016-454 **Fisette Sylvain** (N/D I-0225)

Suite à la lettre reçue de Duval Tremblay avocats, représentant de monsieur Sylvain Fisette, transmettre, s'il y a lieu, cette correspondance à nos procureurs.

Proposé par le la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : suite à la lettre reçue de Duval Tremblay avocats, représentant de monsieur Sylvain Fisette, cette correspondance soit transmise à nos procureurs;

Adopté unanimement.

2016-455 **Requête des résidents de la rue Philippe** (N/D B-0697)

Autoriser, s'il y a lieu, la Directrice générale à mandater une firme d'ingénieurs pour une estimation des coûts relatif au branchement du réseau d'égout et pluvial pour les résidents de la rue Philippe.

*Le conseiller Mario Tremblay se retire de la table des délibérations, étant propriétaire d'un immeuble sur cette rue

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : la Directrice générale soit et est autorisée à mandater une firme d'ingénieurs pour une estimation des coûts relatifs au branchement du réseau d'égout et pluvial pour les résidents de la rue Philippe;

Adopté unanimement.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES

2016-456 **Levée de l'assemblée**

Proposé par la conseillère Annie Bélanger

QUE : la présente assemblée soit et est levée;

Fin de l'assemblée à 20 h 30

Normand Champagne, Maire

Nicole D. Archambault, d.g.

L'ANNÉE 2016 SE RÉSUME COMME SUIT :

12 ASSEMBLÉES ORDINAIRES

1 ASSEMBLÉE D'AJOURNEMENT

5 ASSEMBLÉES SPÉCIALES

456 RÉOLUTIONS

14 AVIS DE MOTION

14 RÈGLEMENTS

14 PERSONNES EN MOYENNE AUX ASSEMBLÉES

